

Secrétariat des examens
H+ Bildung
Rain 36, 5000 Aarau
Tél 062 926 90 06
Email martina.nyffeler@
hplus-bildung.ch

INSCRIPTION

Examen professionnel fédéral de spécialiste en codage médical

1. IDENTITE (Remplir bien lisible, s.v.p.)

REPETITION

Délai d'inscription : 15 avril 2019

Nom _____	Prénom _____	
	No. AVS _____	
Adresse privé _____	Téléphone _____	
	E-Mail privé _____	
Rue _____	NPA _____	Lieu _____
Date de naissance _____	Commune/s d'origine/Canton (p.ex. Cully / VD) _____	
Adresse professionnelle _____ Maison/Hôpital _____	Téléphone / Fax _____	
	E-Mail _____	
Rue _____	NPA _____	Lieu _____
Langue d'examen <input type="checkbox"/> allemand	<input type="checkbox"/> français	<input type="checkbox"/> italien
Je désire recevoir la correspondance à l'adresse	<input type="checkbox"/> privée	<input type="checkbox"/> professionnelle
Je désire recevoir la facture à l'adresse	<input type="checkbox"/> privée	<input type="checkbox"/> professionnelle

2. A REMPLIR PAR H+ BILDUNG

Date de réception de l'inscription _____
Admission _____
Divers _____

3. FORMATION PROFESSIONNELLE

Formation

(S.v.p., joindre les photocopies des titres et des certificats de travail etc)

De à comme

4. EMPLOI ACTUEL / ACTIVITÉ (FONCTION) PROFESSIONNELLE ACTUELLE

Depuis comme chez (employeur)

à plein temps (100%)

à temps partiel, %

Veillez attester de votre activité actuelle de codage, du taux d'activité et de la durée d'engagement par une confirmation de votre employeur.

Si l'emploi ou l'activité actuel remonte à moins de 4 ans:

Emploi précédent / activité professionnelle précédente:

(Ces indications sont obligatoires. Tout renvoi tel que „voir CV“ n'est pas accepté).

De à comme

5. ANNEXES (art. 3.2 du règlement)

- des copies des titres et des certificats de travail requis
- attestation pour l'activité actuelle de codage
- la copie d'une pièce d'identité officielle avec une photo

6. REMARQUES

Répétition(art. 6.5, du règlement)

- 6.51 Le candidat qui échoue à l'examen est autorisé à le repasser a deux reprises.
- 6.52 Les examens répétés ne portent que sur les épreuves dans lesquelles le candidat a fourni une prestation insuffisante.
- 6.53 Les conditions d'inscriptions et d'admission au premier examen s'appliquent également aux examens répétés.

La maîtrise à l'écrit et à l'oral d'une des trois langues officielles est requise.

La taxe pour l'examen se monte à CHF 1'400.—(3branches) et CHF 800.- (2 branches)+ CHF 40.- frais d'inscription au registre de l'SBFI.

Comment et où vous êtes-vous préparé à l'examen professionnel ?

Ces indications sont facultatives, mais permettent un retour d'information à l'institution. Aucune donnée personnelle ne sera transmise.

Cours de préparation/formation auprès de (nom et lieu de l'institution) :

- Je me suis préparé(e) avec le guide et la littérature spécialisée (sans assister à un cours).

En s'inscrivant, la candidate/le candidat reconnaît le règlement de l'examen professionnel fédéral de spécialiste en codage médical.

- J'autorise la publication de mes nom et prénom, de mon employeur au moment de l'examen ainsi que de l'année d'examen.

Lieu et date

Signature
